



BTC RWANDA



REPUBLIC OF RWANDA

RAPPORT FINAL INTERVENTION

**« PROGRAMME D'APPUI A LA REALISATION
D'ETUDES ET D'EXPERTISES »
PAREE
RWA0605211**

23 OCTOBRE 2006 - 28 OCTOBRE 2010

TABLE DES MATIERES

1	PREAMBULE.....	3
2	PROGRAMME FONDS PAREC	4
2.1	OBJECTIF DE L'INTERVENTION.....	4
2.2	GESTION DU FONDS	4
2.3.	ETUDES REALISEES.....	5
3	CADRE LEGAL ET SITUATION FINANCIERE	8
4	FIT RWA0605211 A LA CLOTURE DU PROJET.....	9
5	BUDGET ET SITUATION FINANCIERE.....	12
6	CONSTATS, LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS.....	13
6.1	GESTION DU PAREE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
6.2	CRITERES DE QUALITE ET IMPACT	14
6.3	RECOMMANDATIONS	15

1 Préambule

Les activités de financement des études et consultations au Rwanda existent depuis 1990 sous l'égide de l'Arrangement particulier du 14 novembre 1990 entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement Rwandais.

A la fin de cet Arrangement, une convention spécifique (NN3001311-RWA0605211 - convention spécifique pour le Financement d'un Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertises) a été signée en date du 23 octobre 2006. Cette convention s'est achevée le 23 octobre 2010. Elle a été remplacée par une nouvelle convention spécifique RWA1309111.

Le présent rapport final concerne la Convention Spécifique (NN3001311-RWA0605211).

2 Programme fonds PAREE

2.1 Objectif de l'intervention

Le programme permet de financer en tout ou en partie les opérations suivantes:

- 1) des études d'identification de projets et programmes de développement dans le cadre des priorités définies par le Gouvernement de la République du Rwanda et du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté ;
- 2) la préparation de cahiers de charges pour des études d'identification pour lesquelles les administrations n'ont pas l'expertise nécessaire ;
- 3) des expertises et missions de courte durée liées à la préparation et à la réalisation des programmes et projets de coopération ;
- 4) des services liés à la coordination et à l'harmonisation de l'aide. Ces services peuvent être des identifications, des préparations ou suivis des études, des projets ou des programmes sectoriels, des recherches, des missions, des séminaires, des ateliers ou des activités de formation au profit du personnel de l'administration rwandaise destinées à renforcer leurs capacités en termes de préparation de programmes et de projets de développement.

Le programme n'a pas d'indicateurs prédéfinis. Les indicateurs les plus probants pour juger de la qualité du programme sont la qualité des études et le respect des délais de leur mise en œuvre

2.2 Gestion du fonds

Le fonds a été géré par les parties signataires de la Convention Spécifique, à savoir pour la partie rwandaise, le Ministère des Finances et de la Planification Economique (gestionnaire du programme) et, pour la partie belge, la Direction Générale à la Coopération, selon la modalité de la cogestion. La Direction Générale à la Coopération a désigné la CTB comme organe d'exécution des opérations et Co-gestionnaire du programme.

Un comité de concertation est constitué par les représentants des deux gouvernements pour le suivi du fonds. Il se réunit deux fois par an et chaque fois que de besoin. Les invitations sont envoyées par le Ministère des Finances et de la Planification Economique, gestionnaire du Programme.

Le principe fondamental est que les propositions sont introduites par un organisme ou un Ministère Public à travers le gestionnaire du programme. Dans les 60 jours, le gestionnaire et le Co-gestionnaire du programme statuent sur l'opportunité et la recevabilité de la proposition.

En concertation avec le bénéficiaire qui a désigné un chef de projet, le gestionnaire et le co-gestionnaire procèdent au lancement et à l'attribution du marché d'études, d'expertise ou de services. L'ordonnateur est le MINECOFIN.

En 2007 le comité de concertation s'est réuni 3 fois ; en 2008, 2009 et 2010 il n'y a pas eu de réunions physiques du comité de concertation (SMCL) du Programme. Les décisions d'octroyer des fonds pour des prestations ont été prises par correspondance après concertations et contacts téléphoniques.

2.3. Etudes réalisées

Le tableau ci-après présente vingt-cinq activités qui ont été financées par le fonds dans la période allant du 23 octobre 2006 au 28 octobre 2010, dans le cadre du PIC 2007-2010, en ce qui concerne le Fonds.

Au 28 octobre 2010, de ces 24 activités il y avait :

- 20 (soit 15 études, 5 ateliers et une formation) terminées;
- 4 études qui étaient en cours de réalisation.

Les activités dans le tableau sont réparties entre études terminées, autres activités (ateliers et formation) terminées et études en cours.

Pour chaque activité il est spécifié le secteur, le titre de l'activité, l'institution bénéficiaire, La date de demande ou d'approbation de l'activité, budget approuvé et le montant dépensé.

ETUDES TERMINEES AU 28 OCTOBRE 2010						
SECTEUR	TITRE DE L'ACTIVITE	INSTITUTION BENEFICIAIRE	Date d'approbation ou de la demande	Budget approuvé ou demandé	Montant dépensé	
1	ENERGIE	Etude de Jaugeage sur les rivières de Sebeya, Gashashi, Cymbili	MININFRA	2007	€ 10.030,00	€ 10.029,30
2	ENERGIE	Diagnostic filière hydro électrique	MININFRA	2007	€ 52.200,00	€ 52.195,96
3	AUTRES	Plan d'affaire pour une Banque de Micro-finance au Rwanda (BRD)	BRD	2007	€ 61.100,00	€ 61.147,42
4	AGRICULTURE	Etude de développement de la filière maïs à Bugesera	MINAGRI	2007	€ 36.000,00	€ 35.945,99
5	JUSTICE	Etude relative au Plan de Développement d'un système de Gestion d'information du Parquet Général – RIC	PARQUET GENERAL	2007	€ 62.300,00	€ 62.019,16
6	JUSTICE	Etude Portant sur l'évolution historique et analyse institutionnelle et organisationnelle du Parquet Général – RIC	PARQUET GENERAL	2007	€ 58.000,00	€ 57.826,62
7	ENERGIE	Etude de faisabilité d'un projet de construction de 10 micro centrales hydrauliques au Rwanda	MININFRA	2007	€ 54.200,00	€ 54.100,66
8	AGRICULTURE	Etude relative au Programme de One cow per Poor Family	MINAGRI	2008	€ 58.150,00	€ 58.123,05
9	ENERGIE	Etude complémentaire du diagnostic du potentiel et du programme national d'exploitation de la filière hydroélectricité au Rwanda	MININFRA	2008	€ 55.000,00	€ 55.154,80
10	GOVERNANCE	Technical support in respect of Development Assistance database (DAD) & Donor Profile Module-MINECOFIN	MINECOFIN	2008	€ 50.050,00	€ 50.013,59
11	SANTE	Etude architecture de Reconstruction Hôpital de BUSHENGE	MINISANTE	2009	€ 28.750,00	€ 28.731,77
12	EDUCATION	Document de travail pour le plan stratégique du TVET	MINEDUC	2009	€ 33.500,00	€ 33.459,92
13	DVPT RURAL	Fish Farming-UNR - Centre for aquatic products and production RWASAVE -SHER	UNR	2009	€ 54.800,00	€ 54.723,44
14	ENERGIE	Etude sur la restratification du rejet d'eau après extraction du gaz méthane dans le Lac Kivu-	MININFRA	2009	€ 50.200,00	€ 52.110,49
15	DVPT RURAL	Master Plan de Kayonza - Urbapla& JS	KAYONZA DISTRICT	2009	€ 60.000,00	€ 59.930,48
		Total études terminés			€ 724.280	€ 725.512,65

AUTRES ACTIVITES TERMINEES AU 28 OCTOBRE 2010

1	AUTRES	Retraite des partenaires au développement en Mars 2007 à Gisenyi - MINECOFIN	2007	€ 22.220,00	€ 22.217,42
2	AGRICULTURE	Séminaire Financement Agriculture	2008	€ 31.815,00	€ 31.802,89
3	JUSTICE	Seminaire impact de la réforme MINIJUST	2008	€ 48.500,00	€ 48.080,59
4	JUSTICE	Justice Sector Peer review	2008	€ 39.850,00	€ 38.987,97
5	ENERGIE	Formation cadre CEPEX	2008	€ 4.400,00	€ 4.376,16
		Total autres activités terminées		€ 146.785,00	€ 145.465,03

ETUDES EN COURS AU 28 OCTOBRE 2010

1	ENERGIE	Elaboration d'un plan stratégique national de maintenance des équipements de production et de distribution de l'énergie renouvelable	2009	€ 57.050,00	€ 47.989,90
2	AGRICULTURE	Etude pour le développement de la filière ananas dans la Province de l'Ouest	2008	€ 44.500,00	€ 49.359,59
3	ENERGIE	Etude sur l'Evaluation du gisement Eolien	2009	€ 114.800,00	€ 97.488,57
4	AUTRE	Elaboration du scénario et Monitoring des travaux de construction du Musée environnemental de Karongi	2009	€ 27.836,23	€ 18.772,90
		Total études en cours		€ 244.186,23	€ 213.610,96
		Totaux		€ 1.115.251,23	€ 1.084.588,64

NB : Parmi les études, il y en a 3 où le montant dépensé est supérieur au montant approuvé. Ces écarts sont minimes et dus aux variations du au taux de change et aux frais bancaires.

En plus des dépenses pour les études et autres activités, il y a eu d'autres frais qui sont repris dans le tableau ci-dessous.

AUTRES FRAIS		
1	Frais administratifs et Financiers	€ 171,63
2	Imprévus/divers (avis juridiques et publication des appelles d'offres)	€ 1.149,63

Le total des décaissements du 23 octobre 2006 au 28 octobre 2010 est de € 1.1085.909,90.

3 Cadre légal et situation financière

DATE	EVENEMENT	EUROS
23/10/2006	Engagement PIC 2007-2010	2.000.000
23/10/2006	Signature Convention Spécifique – Solde/budget de départ du PAREE	424.302
21/11/2006	Notification à la CTB de la CS signée	
15/06/2007	Transmission de la CMO signée au bailleur	
30/07/2007	Signature de la CMO	
1/08/2007	Notification à la CTB de la CMO signée	
19/12/2007	Echange de lettre - Augmentation budgétaire	500.000
29/05/2008	Echange de lettre - Augmentation budgétaire	1.000.000
	Total fonds disponible	1.924.302

4 FIT RWA0605211 à la clôture du projet

Budget vs Actuals (Year to Date) of RWA0605211

Project Title : Fonds d'études et d'expertise belgo-rwandaïse

Budget Version: 001

Currency: EUR

YTD : Report includes all valid transactions, registered up to today

	Ser	Fin Mvte	Amont	Start - 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
A. ALLOCATED FUNDS			11 822 979,80	1 034 593,84	0,00	1 034 593,84	88 281,18	92%
01 Allocated funds			11 822 979,80	1 034 593,84	0,00	1 034 593,84	88 281,18	92%
01 A COGES FUNDS	De-sec	COCES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
02 MOH-CAMPAGNE DE JEUAGEAGE-SITES NKORA ET	COCES	COCES	10 030,00	10 029,32	0,00	10 029,32	0,72	100%
03 MINECOFIN-RETRAITE DES PARTENAIRE AU DVLPIENT	COCES	COCES	22 220,00	22 217,42	0,00	22 217,42	2,58	100%
04 PROGRAMAT EXPLICIT FILIERE HYDR ELECTRI,DIAGNOSTIC	COCES	COCES	52 200,00	52 198,93	0,00	52 198,93	1,07	100%
05 A BUSINESS PLAN FOR BRD,FOREDEM	COCES	COCES	81 100,00	81 107,42	0,00	81 107,42	-7,42	100%
05 JUSTICE SECTOR PEER REVIEW	COCES	COCES	38 850,00	38 847,97	0,00	38 847,97	2,03	99%
07 ETUDE DE PREFAISABILITE DE MOH	COCES	COCES	54 100,00	54 100,00	0,00	54 100,00	0,00	100%
08 ALLOCATED TO RURAL JUSTICE CENTER	COCES	COCES	82 300,00	82 319,18	0,00	82 319,18	-19,18	100%
10 DEVELOP.FILIERE ANANAS PREFECTURE DE LEST	De-sec	COCES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
11 ETUDE COMPLEM.DIAGNOST DU POTENTIEL	COCES	COCES	55 300,00	55 154,82	0,00	55 154,82	145,18	100%
12 DEVELOP.FILIERE MAÏS DISTRICT SUCESERA	COCES	COCES	35 300,00	35 345,99	0,00	35 345,99	-45,99	100%
13 ETUDE/ EVOLUTI,HISTORIQUE ET ANALYSE INSTIT. ET	De-sec	COCES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
14 SWAP MINJUST	De-sec	COCES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
15 Dev. App. DATABASE - MINECOFIN	COCES	COCES	50 050,00	50 013,59	0,00	50 013,59	36,41	100%
15 / Cow / Family Programme	COCES	COCES	58 150,00	58 123,25	0,00	58 123,25	26,75	100%
17 Gaz Metreability	COCES	COCES	52 200,00	52 112,49	0,00	52 112,49	87,51	100%
18 Yoke-Keyorze	De-sec	COCES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
19 FILIERE ANANAS PREFECTURE DE LEST	COCES	COCES	44 500,00	49 359,59	0,00	49 359,59	-4 859,59	111%
20 HISTORIQUE PGR	COCES	COCES	58 000,00	57 826,82	0,00	57 826,82	173,18	100%
REGIE			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
COCES			1 924 302,00	1 935 909,92	0,00	1 935 909,92	-11 607,92	58%
TOTAL			1 924 302,00	1 935 909,92	0,00	1 935 909,92	-11 607,92	58%

Budget vs Actuals (Year to Date) of RWA0805211

Project Title : Fonds d'études et d'expertise belgo-rwandais

Budget Version : O01

Currency : EUR

WD : Report includes all valid transactions, registered up to today

	Status	Pr. Mode	Amount	Start - 2012	Exercices 2013	Total	Balance	% Exec
21 EVALUAT RESSOURCE EOLIENNE-MINIINFOS	Debit	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
22 SEMINAIRE IMPACT REFORMES-MINIJUST	COGES		48.500,00	48.500,59	0,00	48.500,59	419,41	99%
23 FORMATION CADRES CEPEX	COGES		4.400,00	4.378,18	0,00	4.378,18	23,82	99%
24 SEMINAIRE FINANCEMENT AGRICULTURE	COGES		31.815,00	31.802,89	0,00	31.802,89	12,11	100%
25 GISEMENT EOLIEN	COGES		37.488,57	37.488,57	0,00	37.488,57	0,00	100%
26 PISCICULTURE-UNRR-RWASAVE	COGES		54.800,00	54.725,44	0,00	54.725,44	74,56	100%
27 STRATEGIE NAT.P.VOLT	COGES		47.889,93	47.889,93	0,00	47.889,93	0,00	100%
28 LIGNE ENERGIE RURALE	COGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
29 PLAN ARCHITECT.RECONSTR.HOP EUSHENGE	COGES		28.750,00	28.751,77	0,00	28.751,77	18,23	100%
30 SHEMA DIRECTEUR AMENAGEMENT URBAIN-KAYONZA	COGES		50.000,00	50.000,48	0,00	50.000,48	48,52	100%
31 MINEDUC-PREPRER DOC.DE TRAVAIL POUR PLAN	COGES		33.500,00	33.459,92	0,00	33.459,92	40,08	100%
32 MUSEE DE L'ENVIRONNEMENT KARONGI	COGES		27.833,23	18.772,93	0,00	18.772,93	3.083,33	67%
33 symposium	COGES		0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0%
34 ETUDE SUR L'ENERGIE RURALE AU RWANDA	Debit	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
35 APPUI SCIENTIFIQUE/ESP	COGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
36 PUBLIC SECTOR CAPACITY BUILDING SECRETARIAT	COGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
37 ETUDE DE FAISABILITE DVPT MACADAMIA	COGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
38 PROCEDURE MANUEL EWSA	COGES		94.000,00	0,00	0,00	0,00	94.000,00	0%
39 KIVU LAC BIOLOGICAL BASELINE STUDY	COGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
40 INSTITUT NATION.MUSEES RWANDA-ENERGIE(SF/mb	COGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
41 GEO THERMAL VALIDATION WORKSHOP	COGES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
REGIE			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
COGEST			1.085.509,93	1.085.509,93	0,00	1.085.509,93	838.392,13	59%
TOTAL			1.085.509,93	1.085.509,93	0,00	1.085.509,93	838.392,13	59%

Budget vs Actuals (Year to Date) of RWA0605211

Project Title : Fonds d'études et d'expertise belgo-rwandaïse

Budget Version: 001

Currency: EUR

Report includes all valid transactions, registered up to today

	Status	Fo. Mode	Amount	Start - 2012	Exercices 2013	Total	Balance	% Exe
42 DRD		DDGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0%
44 ACREDITATION RWANDA MILITARY HOSPITAL		DDGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0%
45 GEOTHERMAL ADVISORY BOARD		DDGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0%
47 STUDY ON SMART SUBSIDIES TO PRIVATE SECTOR		DDGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0%
48 ESIA		DDGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0%
Z BALANCE FOR NEW STUDIES AND EXPERTISE			741,422.20	1,321.28	0.00	1,321.28	740,100.94	0%
01 Balance for new studies and expertise			741,422.20	1,321.28	0.00	1,321.28	740,100.94	0%
04 Une deses: Furas		DDGES	739,022.20	0.00	0.00	0.00	739,022.20	0%
02 FRAIS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS		DDGES	400.00	171.08	0.00	171.08	228.92	43%
03 IMPREVUS		DDGES	2,000.00	1,149.93	0.00	1,149.93	850.07	57%
04 Interevus		REGIE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0%
89 Conversion rate adjustment		DDGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0%
99 Conversion rate adjustment:		DDGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0%
TOTAL			1,324,322.20	1,325,903.93	0.00	1,325,903.93	938,392.10	53%

5 Budget et situation financière

BUDGET DU FONDS PAREC

Au total, le Fonds a disposé de 1.924.302 euros. 424.302 Euros provenaient du solde d'avant 23 octobre 2006 et 1.500.000 Euros ont ensuite été ajoutés via 2 échanges de lettre en 2007 et 2008. .

DEPENSES DU FONDS PAREC DU 23 OCTOBRE 2006 AU 28 OCTOBRE 2010

Au 28 octobre 2010, le solde était de 838.392,10 Euros. Les détails sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Budget PAREE	1.924.302,00 €
Dépenses du 23 octobre 2010 au 28 octobre 2010	1.085.909,90 €
Solde au 28 octobre 2010	838.392,10 €

6 Constats, leçons apprises et recommandations

6.1 Constats

Dans le projet PAREE, il n'y avait aucune ressource humaine prévue pour contribuer à l'analyse, à la préparation et au suivi de l'avancement d'études. Un Programme Officer de la Représentation a joué ce rôle, avec le temps dont il disposait. Une fois l'étude approuvée, le partenaire était censé suivre lui-même le processus d'achat et de mise en œuvre.

Il apparaît cependant nécessaire de soutenir les demandeurs d'études (via le secrétariat du PAREE) pour suivre le processus complet de chaque étude et consultation de son démarrage (élaboration des TdR et budget) jusqu'à la fin de sa mise en œuvre (rapport final), en essayant d'améliorer la qualité et de réduire les délais.

Ceci exige de prévoir des ressources humaines et un mécanisme pour les financer.

La possibilité des faire financer des études et le mécanisme de gestion des demandes étaient peu utilisés et donc rapidement oubliés par le partenaire. Pour ces raisons, il apparaît important de sensibiliser et faire de la publicité envers les bénéficiaires potentiels du PAREE pour recevoir des demandes pour des études en nombre, permettant une sélection qualitative.

Avec l'appui du secrétariat, un effort devrait être fourni pour réduire le temps consacré au processus d'approbation des financements, de signature des contrats et de paiement des factures par le partenaire.

Dans la décision d'acceptation des études et consultation, un point important à garder à l'esprit est l'utilisation du résultat de l'étude et/ou consultation. Pour chaque étude, une réflexion doit être menée en vue d'obtenir une plus grande diffusion des études et une meilleure utilisation de leur produit de la part des institutions publiques comme des acteurs du secteur privé.

6.2 Critères de qualité et impact

Le programme a contribué au renforcement des capacités dans les cas où les études sont réalisées par des experts internationaux de haut niveau en collaboration avec des experts locaux ainsi que des experts issus des différents ministères techniques et autres institutions publiques,. Toutefois, si ce renforcement de capacité a lieu, il se fait de manière ad hoc et non formelle.

Pertinence :

Chaque demande est acceptée par le comité de concertation et sur base de critères établis dans la Convention spécifique. Ce mécanisme d'acceptation garanti la pertinence des études et expertises et assure qu'elles sont en ligne avec les priorités nationales et belges.

Efficience:

Alors que l'expérience nous montre que le budget de chaque étude et consultation a été généralement respecté, il est généralement très difficile d'avoir des activités exécutées dans les délais planifiés. Dans quelques cas, l'exécution prolongée d'une étude ou d'une expertise est justifiée par des raisons indépendantes de la volonté du consultant.

Efficacité:

Dans la majorité des cas, les études ont contribué à leurs objectifs attendus. Par exemples les quatre études sur l'énergie ont facilité le démarrage de 2 projets financés par la Belgique pour la construction des microcentrales électriques, le DAD a permis au MINECOFIN d'améliorer son système de database, l'étude de l'hôpital de Bushenge a permis la reconstruction de l'hôpital financé par la Belgique et le Rwanda etc. C'est la même situation pour l'étude sur le TVET, sur le lac Kivu, le musée et l'éolien.

Dans peu de cas, les études ont contribué à un objectif ponctuel (voir filière mais, filière ananas et le master plan de Kayonza) qui pourra être utilisé dans le future.

Durabilité:

Les études financées sur ce programme peuvent être considérées durables dans la mesure où leurs résultats ont été intégrés dans d'autres actions plus vastes , dans des nouveaux projets(voir commentaire sur l'efficacité). Pour d'autres financements (études et séminaires), Il n'y a pas les moyens d'apprécier les aspects durabilité.

6.3 Recommandations

Il est proposé de faire évoluer certains mécanismes du PAREE. Ceci demandera un accord de toutes les parties (MINECOFIN, DGD et CTB) et se concrétiserait par la signature d'une nouvelle convention spécifique, revu, pour améliorer le fonctionnement du PAREE. Les améliorations auraient trait aux aspects suivants :

a. Les études et consultations ne devraient pas être exécutées seulement via des marchés publics (entreprises ou consultants individuels), mais, dans certains cas spécifiques et moyennant des mécanismes de non objection (Ambassade), aussi via le recrutement par la CTB d'experts mis à la disposition du demandeur de l'étude.

b. L'objectif des activités du PAREE devrait être élargi aux thèmes de la durabilité et de la maintenance des projets/programmes terminés, ce qui permettra d'assurer un suivi/appui aux autorités au-delà de la fin des Conventions Spécifiques.

c. La partie Belge (Ambassade et CTB) devrait pouvoir demander au PAREE de financer des études et consultations. Ces demandes comme les autres seraient traitées par le Comité de concertation qui statuera sur leur recevabilité

d. La gestion du PAREE devrait être faite par du personnel spécifique , financé par le budget du PAREE.

e. Pour chaque étude et consultation, la demande devrait préciser le mode de gestion du processus de passation de marché (législation belge ou législation rwandaise) et de suivi de l'exécution du marché : soit en coresponsabilité (cogestion), soit en responsabilité belge (régie), soit en responsabilité nationale (exécution nationale).

Il serait utile d'inclure dans les termes de référence de chaque étude, pour les cas où cela s'applique, une composante explicite de renforcement de capacité.

Il faut mieux formaliser l'analyse de la pertinence des études dans un rapport d'analyse justifiant la décision d'acceptation ou de rejet de l'étude.

For PAREE Secretariat

Tom BUTERA

MINECOFIN

Date : 18/07/2014



Ahmad PARSA

BTC

Date : 17-07-2014



